

POUR VOTRE PARFAITE INFORMATION



Dernier Dieuze infos

Dieuze

à la source du pays du Saulnois



MERCI À VOUS !

 CORPS MÉDICAL	 MAGASINS ALIMENTAIRES
 SAPEURS-POMPIERS	 ÉBOUEURS
 GENDARMES	 AGRICULTEURS
 ARMÉE	 LES ROUTIERS
 POLICIERS	 FACTEURS

 AlmerTantQuePossible



Pour faire face à cette crise sanitaire, la Municipalité a mis en place, dès le début du confinement :

- ▶ Un service d'une veille sanitaire ouvert 24 h / 24 h :
 - prise de contact avec les personnes âgées, isolées, dépendantes et malades ;
 - livraison de médicaments et de courses alimentaires ;
 - écoute permanente.
- ▶ L'ouverture de l'école Gustave Charpentier et du Service périscolaire, y compris le mercredi, pour accueillir les enfants des personnels soignants. Le Service périscolaire est le seul dans le Saulnois à avoir assuré ce service y compris durant les vacances scolaires.
- ▶ La distribution sur rendez-vous de sacs jaunes en cas de nécessité.
- ▶ La distribution de matériels de protection pour les personnels de santé.
- ▶ Distribution par la commune de deux masques barrières blancs composés de quatre couches polypropylène NT 19 certifiées OEKO-TEX.

COVID-19

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES

 Se laver très régulièrement les mains	 Tousser ou éternuer dans son coude	 Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter	 SI VOUS ÊTES MALADE Porter un masque chirurgical jetable
--	---	--	---

 Vous avez des questions sur le coronavirus ?
GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS

 **0 800 130 000**
(appel gratuit)



Les Salines Royales

Le site historique des Salines Royales, classé Monument historique.

Dans le bâtiment principal est installée La Délivrance : un complexe culturel qui dévoile un grand hall d'accueil, une salle des fêtes, un cinéma et un espace muséographique en cours d'achèvement. Des espaces touristiques complètent la Délivrance : un office de tourisme, un puits salé avec manège, un parc pédagogique. Inauguré en octobre 2014, la Délivrance a su très vite trouver sa place parmi les salles remarquables. Le tableau ci-dessous retrace brièvement l'activité de ce site historique, porté par l'association des Salines Royales au travers d'une convention de partenariat avec la Municipalité.

	RÉCAPITULATIF DE FRÉQUENTATION DE LA DÉLIVRANCE					
	Nombre locations salles	Nombre séances cinéma	Nombre spectateurs	Frais énergie payés par la ville	Reversement ASR à la ville	Nombre de visiteurs sur le site
2014 Nov+Déc	18	14	527	N.C.	1237,89	N.C.
2015	58	219	7166	N.C.	14789,89	N.C.
2016	53	212	8750	30375	16013,30	N.C.
2017	64	239	8923	25347,46	29781,89	23431
2018	71	242	8152	24440,82	21917,31	27896
2019	86	221	8720	24219,2	39709,94	35120

Réhabilitation de la Caserne

Tout comme l'ensemble du site des Salines Royales, la Caserne est classée Monument historique.

Dans une première réflexion, il était envisagé de créer une annexe de l'hôtel mais une opportunité s'est présentée. En effet, en lien avec la région Grand Est et l'Université de Lorraine, un pôle d'innovation est en passe de se créer avec la participation de l'EPFL (Établissement public foncier lorrain) qui se charge de réaliser les travaux de façade et de toiture.

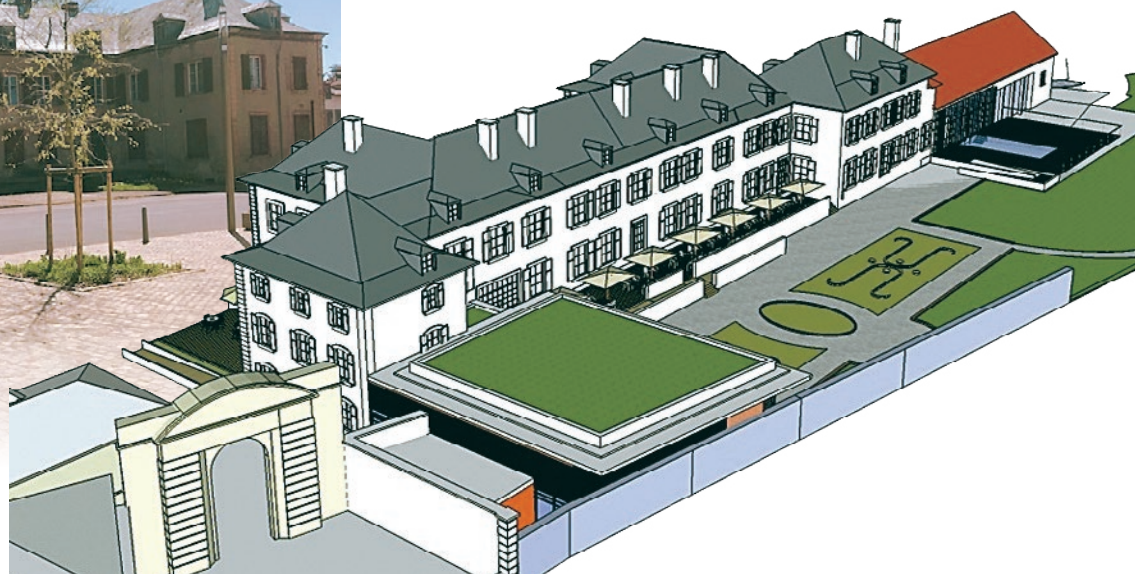
Ce pôle d'innovation pourra accueillir des chercheurs universitaires : au rez-de-chaussée, des espaces de travail communs à disposition des universitaires et aux étages, neuf chambres / studettes pour l'accueil des chercheurs en toute autonomie.

Maison "France Services"

L'ancien collège, situé rue du Calvaire, est déjà le siège de plusieurs associations et de diverses permanences.

Transformé en maison "France Services", actuellement encouragé par l'État, elle aura pour mission de s'ouvrir au public et de lui apporter conseils, services et assistance. Elle accueillera les employés de l'actuelle trésorerie (centre des impôts) de Dieuze. Ce sera l'effort à consentir pour que les services publics restent à la disposition des habitants de la ville et des villages environnants. Il faudra favoriser le déplacement de certaines associations dans des endroits plus adaptés. La réflexion est en cours.





Projet d'hôtel aux Salines

Le projet d'un hôtel-restaurant dans l'ancien bâtiment administratif se précise.

Rappelons que ce bâtiment, aussi appelé "Recette", est le dernier du site en manque de requalification. Certains prêchaient sa démolition. Cependant celle-ci est impossible puisque le bâtiment est classé Monument historique (MH). L'évaluation du projet est ambitieuse mais si nous souhaitons obtenir les aides des diverses collectivités, il nous faut présenter un dossier de qualité en adéquation avec les demandes d'offres touristiques.

Plusieurs réunions se sont déjà déroulées sous l'autorité du sous-préfet avec les responsables de structures spécialisées. Ainsi, nous pouvons compter sur la participation de l'État, par le biais de la Direction régionale des affaires culturelles, de la région Grand Est, du département de la Moselle, de la Caisse des dépôts et consignation, de la Banque des territoires et de l'Établissement public foncier lorrain. Toutes ces structures s'appuient sur une étude de faisabilité économique réalisée en 2014 et reprise en

2018, menée conjointement par la Caisse des dépôts et consignation, la Banque des territoires et la ville de Dieuze avec le soutien et le financement de fonds européens.

L'ambition de la commune est de pouvoir rassembler le maximum d'aides publiques, de façon à ce que le professionnel-repreneur soit en capacité de payer un loyer ou de rembourser une redevance, à la hauteur de son activité. La réalisation d'un tel projet permettrait d'offrir un hébergement de qualité, sur un secteur plutôt pauvre en équipement d'accueil de groupes. Il permettrait de créer des emplois et d'épauler le commerce local par des retombées économiques directes ou indirectes intéressantes. Il permettrait d'aménager 35 chambres, pour accueillir des bus qui s'inscriraient dans le cadre de circuits touristiques.



Chauffage de l'église

Une étude a été réalisée afin de remettre aux normes l'installation de chauffe de l'église.

Trois lots sont concernés :

- ▶ la maçonnerie pour la sécurité et la mise aux normes.
- ▶ l'électricité pour le câblage et la mise aux normes.
- ▶ le chauffage avec le reconditionnement de la chaudière actuelle.

Ce projet est accompagné d'une réflexion sur l'isolation des portes d'entrée. D'autres projets concernent la réhabilitation de la crypte et la sécurisation des cloches.



Subventions aux associations

Habituellement proposés en mars/avril, les formulaires de demandes de subventions aux associations pour 2020 n'ont pas encore été édités pour cause d'élections municipales. Ils le seront vraisemblablement en juin.

Toutes les associations seront informées par voie de presse et affichage sur le panneau électronique. Néanmoins à titre d'information, la somme de 104 561 € a été versée en 2019. De plus, les associations ont bénéficié de 284 183 € d'avantages en nature (location sur la Délivrance, interventions et installation de matériel par les services techniques de la commune). Au total, les associations dieuwoises ont donc bénéficié d'une somme globale de 338 744 € (délibération du 28/03/2019 adoptée à l'unanimité des membres du conseil municipal).

Don du sang

Malgré le confinement de toute la population, la très dynamique association des Donneurs de sang bénévoles a organisé une collecte le jeudi 2 avril 2020.

Les vastes espaces de la Délivrance ont permis aux médecins, infirmiers et bénévoles de l'association et bien entendu, aux donateurs de sang de respecter les gestes barrières recommandés en terme d'hygiène et de distanciation. Pas moins de 182 personnes ont tendu le bras dont 14 pour la première fois.

Les prochaines collectes se dérouleront les jeudi 28 mai, 23 juillet, 24 septembre ainsi que le mardi 1^{er} décembre. Bravo à tous et un grand merci.



En faveur du bâti ancien

Remise en valeur

La deuxième campagne incitative de rénovation des façades 2020-2022 a été validée à l'unanimité lors de la séance du conseil municipal du 16 janvier 2020.

Ravalement aux 6 et 14, rue Fénelon ▶

Remise en état programmée

Achats des immeubles des 4 et 6, rue Gustave Charpentier. Mesures de protection et de lutte contre l'habitat indigne pour les bâtiments du 2, rue du Prel, du 22, rue Gustave Charpentier et 8, rue Gustave Charpentier.



Révision du PLU

Les principales orientations de la Municipalité

Voici les objectifs poursuivis pour les 10 à 15 ans à venir par la commune de Dieuze.

- ▶ Maintenir le dynamisme actuel, stimuler la création d'entreprises et d'emplois afin de redynamiser le tissu économique, à la suite du départ du 13^e RDP
- ▶ Permettre le maintien et l'accueil des commerces au centre-ville
- ▶ Permettre d'accueillir de nouveaux habitants et de maintenir le tissu démographique
- ▶ Conserver la biodiversité existante
- ▶ Sécuriser l'espace public
- ▶ Développer la dimension touristique et culturelle de la commune

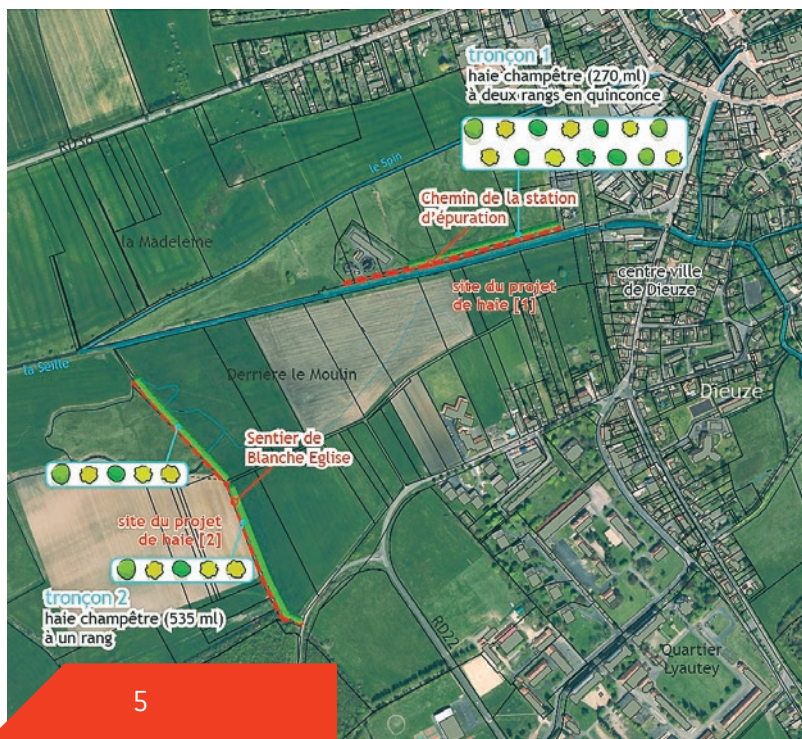
L'extension du lotissement "Les coteaux du Lindre"

Ce lotissement aujourd'hui complet accueille 45 pavillons correspondant aux tranches de travaux n°1 et n°2. La commune possède déjà les terrains pour la réalisation de la tranche n°3 pour la création de 51 logements.

Lors de la séance du conseil municipal du 18 décembre 2019, la commune a décidé d'acquérir des terrains, par un vote à l'unanimité, dans le cadre de la phase n°4.

Le retour des haies champêtres

Réponse positive de la commune de Dieuze à l'appel à projets sur la préservation et la plantation de haies champêtres en partenariat avec le CAUE de la Moselle (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) et MATEC (Moselle agence technique).





GROUPE SCOLAIRE GUSTAVE CHARPENTIER

Investissements pédagogiques

Réalisés de 2014 à 2020

- ▶ Achat de tables et de chaises pour tous les écoliers de l'école élémentaire.
- ◀ Équipement de vidéo-projecteurs et de tableaux numériques pour les classes élémentaires et classes ULIS.



- ▶ Pose de rideaux d'occultation pour toutes les classes équipées de vidéo-projecteurs.
- ▶ Installation d'une alarme-intrusion conforme aux règles de mise en sécurité.
- ▶ Travaux de rénovation : préau du cycle 2, 10 salles de classe, salle des maîtres, espaces de circulation des écoles maternelle, élémentaire, ainsi que les bureaux de direction et l'espace RASED.

Le plan pluriannuel de programmation des travaux et investissements, prévu sous la dernière mandature, a été respecté. Les petits travaux courants d'entretien ou de réparation, intérieurs et extérieurs, ainsi qu'un soutien logistique sont assurés, ponctuellement et tout au long de l'année, par le personnel communal.

Pour le fonctionnement des classes

Il est octroyé annuellement différents crédits à chaque classe, après avis du Conseil municipal. Des crédits de fonctionnement courant, des crédits spécifiques : sorties de fin d'année, cycle piscine, voyage, classe transplantée et des crédits exceptionnels pour des projets pédagogiques.

La commune se félicite de maintenir un dialogue permanent et constructif avec les équipes éducatives et les associations de parents d'élèves. La commune a toujours eu à cœur d'accompagner, d'aider et de soutenir les projets pédagogiques et sportifs des équipes éducatives pour le bien-être et la réussite de tous les enfants scolarisés dans le groupe scolaire Gustave Charpentier.

Projets de travaux

- ▶ Pose de stores extérieurs pour limiter les effets de périodes de canicule.
- ▶ Mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite ainsi que des travaux de rénovation du préau du cycle 3.

L'actualité du groupe scolaire

Fusion des écoles maternelle et élémentaire

À la prochaine rentrée scolaire, un projet de fusion de l'école maternelle et de l'école élémentaire est envisagé. La Municipalité s'est rangée à l'avis majoritaire et suivant aussi les conseils de l'inspecteur de l'Éducation nationale. Cela contribuera à une force pédagogique dans l'intérêt des élèves. Le poste de directeur assurera la conduite de la nouvelle entité à temps complet.

Ouverture d'une classe à la rentrée prochaine

Dans le cadre de la priorité renforcée à l'école primaire, annoncée par le président de la République, et plus précisément sur le plafonnement des effectifs à 24 élèves pour les classes de grande section maternelle, l'inspecteur de l'Éducation nationale de la circonscription de Château-Salins nous informe de l'attribution d'un poste supplémentaire à la rentrée prochaine.

Projet fus@é : faciliter les usages e-éducatifs

Afin de répondre aux attentes en matière de solutions pédagogiques numériques et de disposer ainsi d'espace numérique de travail partagé garantissant la continuité école-collège, tout en associant étroitement l'ensemble des acteurs du système éducatif, le département de la Moselle a élaboré un programme d'accompagnement technique et financier pour les communes. La commune de Dieuze souhaite adhérer à ce programme E-Fus@é qui propose divers outils accessibles par les enseignants, les élèves et les parents. Les acteurs de l'éducation, élus et professionnels œuvrent ensemble pour bâtir un avenir à nos territoires.



COMMERCE A L'ESSAI

TESTEZ VOTRE IDÉE DE BOUTIQUE

COMMERCE
à l'essai

la partenaire est :

Succès des Commerces à l'essai

Septembre 2018, la commune de Dieuze signe une convention de partenariat avec l'ACAD (Association des commerçants et artisans dieuzois) et ALEXIS (entreprise entrepreneuriale), d'une durée de 3 ans et reconductible annuellement.

Ouverture de commerces

1 "La Sommellerie" (gérée par la commune)

La commune a acheté un ensemble immobilier à réhabiliter en totalité. L'entreprise *Sommellerie de France* a ouvert les portes de sa cave à vins et de produits du terroir.

2 "Empreinte" (gérée par la commune)

La commune a acheté un ensemble immobilier et a effectué des interventions de nettoyage et peinture. Le gérant a ouvert les portes du magasin de vente de chaussures, le 10 mars dernier.

3 "Ramène ta boîte" (gérée par Alexis)

Commerce de produits en vrac, avec un concept "écologique" inédit dans le secteur. Local privé loué par Alexis dans le cadre des Commerces à l'essai.

4 "Salon Royal Dog" (gérée par Alexis)

Toilettage pour animaux. Local privé loué par Alexis dans le cadre des Commerces à l'essai.

5 Magasin de déstockage

En février 2019, la commune a acheté le local situé au 19, rue Poincaré, destiné à un commerce de déstockage. Son installation, votée à l'unanimité par la commission économique de la commune et les membres de l'ACAD, est prévue le second semestre 2020. Ce dossier est fortement attendu par la population dieuzoise et des environs.

6 Magasin disponible

Le 13 décembre, la commune a acheté la surface commerciale située au 21, avenue Gustave Charpentier. Ce local sera rénové et pourra convenir à une association ou à un commerce de vente en ligne...





7 Au dessus du magasin bleu

La société Alexis, entreprise entrepreneuriale, envisage de s'installer au 2, rue Gustave Charpentier dans les deux étages supérieurs au dessus du magasin bleu. Après avoir réalisé le chiffrage de la mise en état d'occupation de ces deux niveaux non viabilisés. Ce serait donc une opération privée, pour laquelle la commune proposerait de céder les locaux dans le cadre d'un bail emphytéotique. Dans l'attente de cette réalisation, Alexis occuperait le magasin "Bleu" au rez-de-chaussée.

Le 27 août 2019, la Municipalité a fait l'acquisition de l'immeuble situé au 6, rue Gustave Charpentier et le 4 septembre 2019, de celui situé au 4, de la même rue.

Dans le cadre d'un accord avec Alexis, les deux espaces seraient rénovés. La partie supérieure des deux niveaux permettrait d'agrandir la partie privée Alexis. Le rez-de-chaussée serait prévu en vitrine commerciale pour produits régionaux.



**Dans un rayon de 300 m
au centre ville : 790 places
de parking !**

Un engagement fort pour le commerce

La contribution totale de l'ensemble des dossiers réalisés à ce jour est de l'ordre de 300 000 € en achat et de 600 000 € de travaux sur une surface commerciale prévue de 1 000 m² environ, permettant d'accueillir 5 entreprises minimum. Le projet global, programmé sur une durée de 3 ans dans la convention signée avec Alexis et l'ACAD, est l'implantation de 10 réouvertures de vitrines, sans prendre en compte les accords entre ALEXIS et les propriétaires privés. Plusieurs candidats sont en attente.

AU CENTRE DE DIEUZE

*Achat du local situé au 10, rue Poincaré,
le 28 novembre 2018*

Dans la continuité des engagements pris pour l'embellissement du centre ville, le Conseil municipal a fait le choix d'acheter ce local. Le travail réalisé sur la totalité des façades redonne une belle allure à cette grosse construction et embellit l'entrée de ville comme souhaité. La totalité des frais engagés par la collectivité sera payée par l'occupant. ▼



*Depuis 2014, la société HET exerce son activité
de broyage et valorisation de pneus usagés.*

- ◀ L'entreprise soutenue par des actionnaires a déjà injecté 4,5 millions € et projette d'investir encore 500 000 € en 2020. L'entreprise attend d'être propriétaire du site pour construire un nouveau local de compactage des sous-produits en acier qui seraient fondus en France. L'effectif pourrait ainsi remonter au delà des 35 personnes.



Création d'entreprises et d'emplois

ZONE D'ACTIVITÉ NORD

Une usine spécialisée dans l'embouteillage de l'eau va prochainement voir le jour ①

L'équipe municipale en action jusqu'au 25 mai 2020, vous informe que des négociations sont sur le point de se concrétiser avec une importante entreprise spécialisée dans l'embouteillage de l'eau.

Euro Dieuze industrie (Veolia)

Après avoir investi 1 200 000 € les trois dernières années, l'entreprise effectue actuellement de gros travaux pour un montant de 1 000 000 € se répartissant sur la sécurisation et l'entretien du site avec la mise en place d'équipements encore plus modernes rendant plus efficaces le développement et l'optimisation des procédés. L'activité en forte augmentation se traduit par un effet très positif sur l'effectif qui passe de 12 salariés en 2006 à 42, en 2019 / 2020. Remarquable ! ▼



Unité technique territoriale (UTT)

L'UTT implantée à Dieuze composée de 30 personnes (administration, exploitation, maintenance) réalise les travaux nécessaires à l'entretien des routes et des bâtiments départementaux. ▼



SCI Avenir 3D

Les sociétés d'exploitation *Alchimies* et *Open Edge* (fabrication d'imprimantes 3D) emploient 15 salariés et sont installées dans le bâtiment réalisé par la commune situé au 9, rue Roger Husson.

ZONE COMMERCIALE ARTISANALE

Située faubourg de Vergaville (côté LIDL)

L'investisseur *Noubissi centre immo* a déposé une demande de permis de construire sur une surface de terrain de 25 ares pour y construire une unité de production alimentaire pour jeunes enfants destinés à alimenter plusieurs dizaines de crèches en France. L'entreprise de production, *La Cabane d'Achille et Camille* prévoit d'embaucher quatre personnes dans la région. Le permis de construire a été accordé le 4 mai 2020.



ZONE DE LA SABLONNIÈRE

Dans la zone industrielle

Située à la sortie de Dieuze en direction de Mulcey, cette zone se prépare à recevoir une entreprise fromagère. La demande du permis de construire a été étudiée le 16 avril dernier ce qui permet d'envisager le début des travaux de construction fin 2020.

Le terrain d'une surface de 4,5 hectares recevrait une première construction de 5 000 m² environ. L'effectif prévu est de 40 personnes (15 femmes et 25 hommes).

Dans le lotissement de la zone artisanale

Située à la sortie de Dieuze en direction de Val de Bride, cette zone va accueillir l'implantation d'une annexe de grandes entreprises de travaux publics. Le projet a été porté par la commune de Dieuze, fin 2018 début 2019, et transféré à la Communauté des communes du Saulnois. Quatre personnes de la région ont été embauchées par l'entreprise *Jean Lefebvre* (groupe Vinci).

Travaux réalisés

Lors de la mandature qui s'achève, la commission des travaux a géré la réalisation de nombreux projets dans notre commune. Notamment la requalification de l'avenue de Nancy ❶, de la rue Charpentier ❷, de la rue Ducasse et de la rue Kueny ❸.

La construction des parkings Mesguins ❹, Catena et Icare ❺ qui inclut le tour de l'église a été également réalisé ainsi qu'un WC public ❻ installé sur la place Moye. Pour réguler la population envahissante de pigeons, un pigeonnier a été installé derrière l'église ❼.

Un projet global de mobilité douce (piétons et cyclistes) a été mis en place, intra-muros et en liaison avec les communes satellites (Val-de-Bride, Lindre-Basse, Guéblange-lès-Dieuze). Une première tranche a été réalisée pour relier le quartier sud (résidence Essart) au centre ville en passant par la rue Alsace-Lorraine (CILOF). Le centre équestre, porté par un nouveau gérant, a bénéficié d'un nouveau parking avec l'entrée déplacée en face du gymnase militaire.

L'entretien des rues : lotissement des Trois Arbres, chemin du Calvaire, rue Edmont About, chemin du Fort et accès au stand de tir.

Travaux à l'école Charpentier : remplacement des fenêtres, ravalement des façades et isolation de tous les plafonds. La réfection des salles de cours et la construction d'un parking pour les enseignants.

Le patrimoine communal : rénovation des façades de l'immeuble rue d'Assas, de l'ancien Office du tourisme ❸, du presbytère, du funérarium, et une superbe réalisation sur la promenade du canal : la Maison de santé pluriprofessionnelle ❾. Installation de plate-forme PMR à la colonie des officiers ❿.

Toutes ces réalisations ont atteint le montant de 5 520 000 € TTC.





Travaux en cours

Le chantier de la ruelle des Barbacanes (entreprise Jean Lefebvre), est en cours de finition.

Plusieurs réalisations de travaux sont en cours : le vestiaire du terrain de football **11**, le bâtiment associatif (Gorets), rue Raymond Berr, le projet d'extension du colombarium et la rénovation de l'éclairage public **12** au centre ville avec installation de leds. Le parc pédagogique des Salines Royales est en cours d'achèvement.

Projets 2020

Le programme prévoit :

- ▶ la rénovation de la voirie au lotissement Belle-Vue
- ▶ la réfection de la rue Raymond Berr avec la mise en sécurité de site H.E.T. par l'installation d'une clôture grillagée.
- ▶ la rénovation de l'éclairage public, au quartier CILOF et dans la rue Brigade d'Alsace-Lorraine qui a été cédée, pour l'euro symbolique, à la commune par la co-propriété en 2019.
- ▶ la requalification de la rue du Pont Moreau, assainissement, eau potable et voirie.
- ▶ le revêtement de la rue Bernard Dufort.



Avec fidélité, nous assumons notre mission jusqu'au dernier instant.

Dès que le nouvel exécutif municipal sera mis en place à la date du lundi 25 mai 2020, nous quitterons nos fonctions respectives que nous avons assumées avec enthousiasme et dévouement.

Avant notre départ et dans un souci de transparence, nous tenons à vous présenter un état des lieux de notre belle cité, poumon économique du Saulnois

NOTRE BILAN est concret et solide

Nos décisions ont été prises avec discernement et responsabilité dans un esprit visionnaire afin de permettre à notre commune de se développer.

- ▶ Réserve foncière très importante de plus de 110 ha que nous avons constituée et qu'aucune commune de Moselle ne possède. Grâce à cette richesse, de nouvelles activités pourront s'implanter pour procurer du travail et des revenus à des familles qui en ont réellement besoin.
- ▶ À ce jour, 40 ha à vocation économique sont prêts à accueillir de petites et de grandes entreprises, combien de communes en Moselle peuvent-elles disposer d'une offre comparable ?
- ▶ Les Salines Royales : salle magnifique de la Délivrance toujours plus appréciée, la salle de spectacle devenue une référence, le Puits Salé unique en Europe, la fierté de Dieuze et de la Moselle, plus de 35 000 visiteurs par an.
- ▶ Une école maternelle / élémentaire rénovée et équipée des nouvelles technologies.
- ▶ Un service périscolaire reconnu au niveau départemental pour son excellence.
- ▶ Dieuze, ville durable, avec ses 3 fleurs, ses 2 libellules sans produit sanitaire, fauchage tardif, zones humides préservées, entrées vertes dans la commune, charte de l'environnement respectée à 90 %.
- ▶ Les services techniques de la commune bénéficient de locaux de qualité et sont équipés de matériel récent pour répondre aux attentes de la population.
- ▶ Arrivée du CFIM à Dieuze, plus grand CFIM de France.
- ▶ Soutien logistique et efficace aux associations culturelles, sportives et patriotiques.
- ▶ **Offre de santé exceptionnelle dont un cabinet d'ophtalmologie que beaucoup de communes nous envie.**



- ▶ Plus de 60 professionnels de santé installés à Dieuze.
- ▶ Deux forages neufs et des réseaux entièrement rénovés pour l'alimentation en eau potable de grande qualité et à un prix compétitif.
- ▶ Réseaux d'assainissement complètement restaurés.
- ▶ Soutien financier conséquent en faveur de la MJC / centre-social : aucune commune de même taille en Lorraine n'est aussi généreuse. La MJC dispose d'un capital, provenant de l'exonération de charges de l'URSSAF, qui pourra être investi dans le bâtiment.
- ▶ Incitation à la rénovation des façades : Dieuze s'embellit et se transforme.
- ▶ Commerces à l'essai, seule commune en Moselle en dehors de Metz à avoir mis en place ce dispositif.
- ▶ Ouverture de commerces.
- ▶ Le transport à la demande (Mobibus) pour le bienfait des seniors et des personnes en situation de handicap.
- ▶ Le conseil municipal junior.
- ▶ La sécurité des personnes et des biens assurée par la vidéoprotection qui permet de diminuer et d'éliminer rapidement les délits.

Et cela, dans le plus grand respect de l'argent du contribuable !



Présentation des nombreux dossiers en cours de réalisation

(en dehors des travaux et des Salines Royales)

- ▶ Vente de l'immeuble au 10, rue Poincaré au prix de 301 012,43 €.
- ▶ Vente des appartements au 23, avenue Général de Gaulle au prix de 94 000 €.
- ▶ Cession du terrain RETIA, pour l'euro symbolique, à HET lorsque les nuisances seront réglées (délibération du Conseil municipal votée à l'unanimité, le 23 janvier 2020).
- ▶ Vente d'une parcelle de 25 ares sur la zone commerciale au prix de 30 000 €.
- ▶ Cession du terrain du Fort au CFIM à l'euro symbolique. D'importants travaux, financés par le ministère de la Défense, ont été réalisés sur ce terrain adapté aux exercices militaires.
- ▶ Attribution d'avance remboursable de 9 000 € sur 10 ans à l'APPMA *La Gaulle*.
- ▶ Acquisition foncière de 2 ha, 82 a et 50 ca pour la réalisation de la 4^e tranche du lotissement du Coteau du Lindre (délibération du Conseil municipal votée à l'unanimité).
- ▶ Pôle d'innovation en lien avec le Club des entreprises industrielles, le Conseil départemental, le Conseil régional, La Communauté de communes du Saulnois, l'Université de Lorraine, ALEXIS, la Chambre d'agriculture, le lycée Charles Hermite, un comité d'experts...
- ▶ Signature du bail notarié de location de la MSP et du cabinet d'ophtalmologie.
- ▶ Étude de requalification du centre-ville en 5 phases (centre-ville réaménagé avec des espaces dédiés aux piétons et des liaisons douces).
- ▶ Déplacement doux en lien avec les communes de Lindre-Basse, Lindre-Haute, Val de Bride, Blanche-Église, Guéblange-lès-Dieuze (groupe projet "Mobilité et liaisons douces" mis en place par une délibération votée à l'unanimité du Conseil municipal, le 25 avril 2019).
- ▶ Exécution de la phase finale du PLU.
- ▶ Maison France Services (groupe projet mis en place par une délibération votée à l'unanimité du Conseil municipal, le 25 avril 2019).
- ▶ Extension du colombarium.
- ▶ Installation d'un second pigeonnier dans le cadre de l'action de régulation.
- ▶ Réhabilitation des immeubles situés aux 4, 6 et 8, rue Gustave Charpentier.
- ▶ Acquisition et réhabilitation de l'immeuble situé au 5, rue Poincaré / 22, rue Gustave Charpentier.
- ▶ Étude pour un laboratoire partagé de recherche à vocation industrielle à la villa Lapointe.
- ▶ Soutien d'une startup "Recherche et développement dans l'énergie 100 % écologique" (brevet déposé). Sollicitation de financement CIR (Crédit impôt recherche).
- ▶ Académie de musique dans les anciens locaux de l'école Edmond About.
- ▶ Construction des vestiaires du FC Dieuze.
- ▶ Réalisation de la salle panoramique des courts couverts de tennis.
- ▶ Mise en place d'un local, dédié au remplissage des bouteilles du club de plongée, à la piscine de Val de Bride.
- ▶ Mise à disposition de nouveaux locaux pour les Restos du Cœur et la Croix Rouge en concertation avec les associations.
- ▶ Démolition de l'immeuble situé au 2, rue du Prel.
- ▶ Acquisition de nouvelles cellules commerciales au centre-ville.
- ▶ Batiment d'exposition d'anciens matériels et équipements militaires appartenant à des collectionneurs privés.
- ▶ Exposition permanente des archives de nos académiciens à la Colonie des officiers.



■ D'importants projets se concrétisent à Dieuze

Ils sont la récompense d'une solide expérience et d'un travail consciencieux :

► Arrivée de 4 nouvelles entreprises avec 40 000 000 € d'investissements et création de 80 emplois :

- 1 sur la zone d'activité, route de Vergaville ;
- 1 sur la zone commerciale, route de Vergaville. Permis de construire accordé le 4 mai 2020 ;
- 2 sur la zone La Sablonnière (d'où le bien fondé de la création de cette nouvelle zone d'activité).



Permis déposé le 14 mai 2020

► Autres projets

- Extension de deux entreprises (près de 2 000 000 € d'investissement).
- Ouverture de nouveaux commerces.
- Installation du Pôle départemental de la lecture publique à la Colonie des officiers (350 000 € de travaux financés par le Conseil départemental).
- Implantation du groupe *Alexis - Grand Est* : outil régional d'aide à la création, au développement et à la transmission d'entreprise.
- Création d'une centrale de panneaux photovoltaïques sur une surface de 8 ha appartenant à RETIA.
- Première tranche de résidences seniors à proximité du centre-ville (permis déposé le 5 mai 2020). Prévision d'une seconde tranche.
- Reconstruction d'une aile de l'hôpital de Dieuze (début des travaux en septembre 2020).

■ Situation financière de la commune de Dieuze

• *Compte administratif 2019 : ville / assainissement / eau / funérarium / eaux industrielles*

• *Balance générale au 31 décembre 2019*

		DEPENSES	RECETTES	EXCEDENTS
VILLE	SECTION DE FONCTIONNEMENT	3 649 084,04 €	4 261 344,68 €	
	SECTION D'INVESTISSEMENT	2 415 062,84 €	2 098 383,92 €	
	TOTAL	6 064 146,88 €	6 359 728,60 €	295 581,72 €
ASSAINISSEMENT	SECTION D'EXPLOITATION	388 714,05 €	444 849,55 €	
	SECTION D'INVESTISSEMENT	186 383,03 €	290 913,11 €	
	TOTAL	575 097,08 €	735 762,66 €	160 665,58 €
EAU	SECTION D'EXPLOITATION	441 334,29 €	522 508,22 €	
	SECTION D'INVESTISSEMENT	133 404,12 €	392 436,86 €	
	TOTAL	574 738,41 €	914 945,08 €	340 206,67 €
FUNERARIUM	SECTION D'EXPLOITATION	34 631,80 €	79 041,97 €	
	SECTION D'INVESTISSEMENT	2 856,25 €	10 605,75 €	
	TOTAL	37 488,05 €	89 647,72 €	52 159,67 €
EAUX INDUSTRIELLES	SECTION DE FONCTIONNEMENT	81 269,76 €	119 587,99 €	
	SECTION D'INVESTISSEMENT	100 880,97 €	72 693,65 €	
	TOTAL	182 150,73 €	192 281,64 €	10 130,91 €
TOTAL GENERAL		7 433 621,15 €	8 292 365,70 €	858 744,55 €

Conforme au compte de gestion



Concernant le budget de la ville

Durant la mandature de mars 2014 à mars 2020, la Municipalité a réalisé 18 822 000 € d'investissements [ce montant mérite d'être comparé avec celui de communes semblables].

Le financement des dépenses d'investissement

Il se décompose de la façon suivante :

- ▶ **11 232 000 € de subventions**
soit 59,67 % de subvention
- ▶ **5 776 000 € de fonds propres de la commune**
soit 30,69 % de fonds propres
- ▶ **1 814 000 € d'emprunt**
soit 9,64 % d'emprunt

La dette de la commune au 31 décembre 2019

- ▶ La dette totale s'élève à **2 749 344,68 €**
- ▶ La dette réelle s'élève à **2 054 264,06 €**
(emprunt parking bus : 104 205,39 €,
emprunt bâtiment industriel RETIA : 48 309,61 €,
emprunt MSP : 542 565,62 €,
ces trois emprunts, d'un montant total de 695 080,62 €,
sont pris en charge par les occupants)
- ▶ La durée moyenne de la dette est **inférieure à 10 ans.**

La situation de trésorerie au 31 décembre 2019

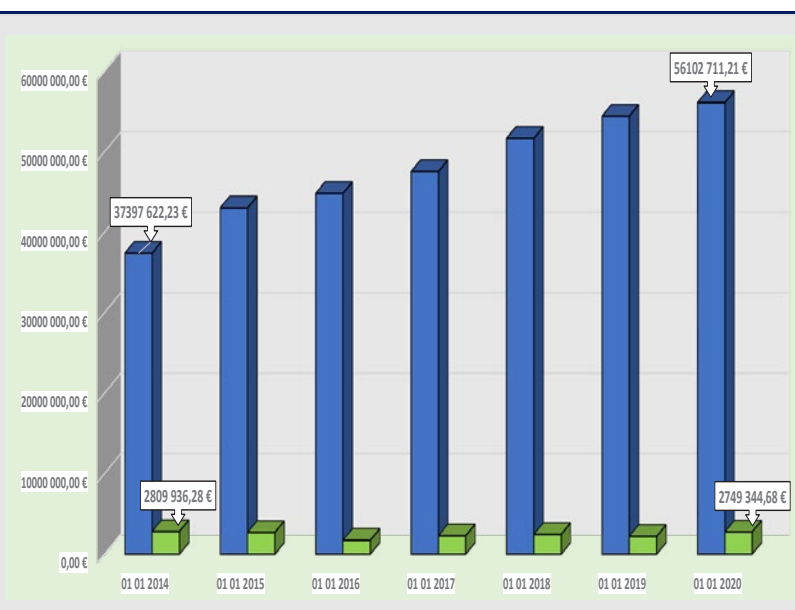
- ▶ Le montant de trésorerie de la commune s'élève à 956 883,73 € (auquel il convient de rajouter une réserve disponible de 199 995,99 € inscrite dans le compte de gestion), soit 1 156 879,72 €
- ▶ La ligne de trésorerie n'est pas utilisée : 0,00 €
- ▶ Le montant des ventes ci-dessous augmentera celui de la trésorerie de la commune de 421 012,43 € :
 - immeuble du 10, rue Poincaré : 301 012,43 €
 - appartements du 23, avenue du Général de Gaulle : 90 000 €
 - parcelle de 25 ares sur la zone commerciale : 30 000 €
- ▶ La Communauté de communes du Saulnois est redevable à la commune de Dieuze de la somme de 500 000 € à raison de 5 paiements annuels de 100 000 € en 2020, 2021, 2022, 2023 et 2024.
- ▶ L'unité industrielle d'embouteillage d'eau génèrera des recettes financières très importantes pour la commune.

Évolution de l'actif de la commune

entre le 1^{er} janvier 2014 et le 1^{er} janvier 2020

- **L'actif de la commune a augmenté de 18 705 088,98 € (+ 150,02 %)**
- **Sa dette a diminué de 60 591,60 € (- 2,16 %)**

	Actif de la commune	Dette de la commune
01 01 2014	37 397 622,23 €	2 809 936,28 €
01 01 2015	43 021 417,58 €	2 688 188,63 €
01 01 2016	44 815 079,63 €	1 718 369,36 €
01 01 2017	47 537 844,80 €	2 267 304,16 €
01 01 2018	51 667 590,99 €	2 441 723,27 €
01 01 2019	54 414 345,87 €	2 195 318,95 €
01 01 2020	56 102 711,21 €	2 749 344,68 €
Evolution 2014/2020	18 705 088,98 €	-60 591,60 €
	150,02%	-2,16%



*Nous laissons
une situation
claire et saine.*

**Pour notre chère
ville de Dieuze,
nous avons travaillé
sans relâche et
avons réalisé de
nombreux projets.**

**Nous vous
remercions
de la confiance que
vous nous avez
accordée.**

**Nous avons
toujours honoré nos
engagements.**



*Par notre action et notre détermination, nous
avons mis en place tous les moyens
nécessaires pour construire l'avenir de notre
belle ville de Dieuze, où il fait bon vivre.*

Nous adressons toute notre reconnaissance au personnel communal, aux élus, à toutes les forces vives et les bénévoles qui œuvrent sans compter.

Nous respectons le choix des électeurs, bien que le vote ait été organisé dans des conditions très particulières : la veille du scrutin municipal, le gouvernement demandait la plus grande prudence sanitaire et décidait la fermeture immédiate des écoles, des crèches, du service périscolaire, des bars, commerces et offices religieux.

Ainsi, plus de 400 électeurs (420 exactement par rapport aux élections municipales de 2014) ont préféré ne pas se rendre aux urnes. Moins de 50 % des électeurs se sont exprimés, c'est ainsi...

Notre commerce reprend vie, nos zones industrielles s'enrichissent de 4 entreprises, notre tissu associatif est dynamique,

Notre rigueur et notre capacité à prendre de bonnes décisions ont permis à notre belle ville de rester le poumon du Saulnois.

Prenez soin de vous !

***L'équipe municipale conduite
par Fernand Lormant souhaite
le meilleur pour les Dieuaises
et les Dieuzois.***

Dieuze infos / Responsable de publication : Bernard FRANÇOIS

- Site internet : <https://www.dieuze.fr> • Rédaction : mairie de Dieuze
- Tél. : 03 87 86 94 22 • Fax : 03 87 86 86 85 • E-mail : contact@dieuze.fr
- Ligne graphique et impression : Flugel Communication SAS depuis 1891 / Morhange.

